



Avis de Soutenance

Madame Julie TEYSSÉDRE

Sciences Politiques – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Le Conseil d'Etat, juge de droit commun du droit de l'Union européenne

dirigés par Monsieur Marc BLANQUET

Soutenance prévue le **vendredi 28 juin 2019 à 13h00**

Lieu : UT1 2 rue du Doyen Gabriel Marty 31042 cedex 9
Salle des thèses

Composition du jury proposé

M. Marc BLANQUET	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Marie GAUTIER-MELLERAY	Conseil d'État	Examinateur
M. Jean SIRINELLI	Université Paris-Est Créteil Val de Marne	Examinateur
Mme Nathalie DE GROVE-VALDEYRON	Université Toulouse 1 Capitole	Examinateur
Mme Laurence POTVIN-SOLIS	Université Caen Normandie	Rapporteur
M. Loïc AZOULAI	École de droit de Sciences Po Paris	Rapporteur

Mots-clés : office du juge, fonction juridictionnelle, contentieux administratif,

Résumé :

À l'instar de ses homologues européens, le Conseil d'État a été érigé en juge de droit commun du droit de l'Union. L'exercice de cet office ne s'est pas fait sans heurts dès lors que le droit de l'Union européenne est venu défier certaines conceptions solidement enracinées dans la culture juridique nationale. Facteur de déstabilisation de l'office juridictionnel du Conseil d'État, l'ordre juridique de l'Union européenne s'est progressivement imposé comme le vecteur de sa modernisation et de la transformation de sa fonction juridictionnelle. La mise en œuvre de ce droit a conduit le Conseil d'État à se départir des dogmes juridiques auxquels il était profondément attaché et qui se trouvaient au cœur de son autolimitation. L'incidence de l'octroi de cet office juridictionnel se déploie au-delà de la stricte mise en œuvre des exigences mises à sa charge. Se matérialise, à l'échelle de l'Europe, l'émergence d'un espace européen partagé des juges qui se révèle être le berceau d'une circulation spontanée du droit. L'inscription du Conseil d'État en son sein participe inexorablement du processus d'enrichissement de son office en ce qu'il le conduit à s'ériger en acteur de l'édification d'un droit commun et du rapprochement de la justice administrative en Europe.